

Important : Remplir en caractères d'imprimerie et répondre à chacune des sections avec le plus de précision possible.

Section A – Informations sur le rentier ou titulaire

Contrat n° _____ N° de certificat _____
Prénom _____ Nom _____

Section B – Précisions relatives à la demande

Nouveau dépôt Transfert d'un certificat de placement garanti (CPG) Renouvellement

1. Date estimée de la disponibilité du montant investi [J | J | M | M | A | A | A | A]

2. Date de renouvellement [J | J | M | M | A | A | A | A]

3. Montant investi (minimum 1 000 \$) _____ \$

Par la présente, je demande à UV Assurance de réinvestir le montant investi indiqué ci-dessus et les intérêts crédités, le tout pour une période de _____ ans et de garantir un taux d'intérêt de _____ %

Composé

Simple

Taux portefeuille (Indiquez le montant total du portefeuille) _____ \$

Section C – Signatures

Je comprends et j'accepte que UV Assurance se réserve le droit de refuser cette entente de garantie de taux si elle n'est pas reçue à son siège social le jour ouvrable suivant la date de signature. Dans un tel cas, le taux octroyé pourrait être celui en vigueur à la réception de l'entente et non celle demandée, peu importe qu'il y ait eu une hausse ou une baisse des taux.

Signé à _____ [J | J | M | M | A | A | A | A]

X _____ **X** _____
Signature du rentier ou du titulaire Signature du conseiller

Aucune entente de garantie de taux ne peut être présentée dans une **période excédant 45 jours de la date de renouvellement.**

Section D – Procédure de garantie de taux

*UV Assurance accepte les signatures électroniques sur les propositions PDF sous certaines conditions. Veuillez consulter les conditions applicables aux signature électroniques dans la section Investissement-retraite de notre site internet.

Renouvellement	Transfert	Nouveau dépôt	
Validité (jours calendrier)			
45 jours	45 jours	15 jours	
Exigences		Par chèque	Par DPA
<p>Signature du client (l'originale n'est pas requise sur une lettre d'instructions ou sur notre formulaire « Entente de garantie de taux d'intérêt »</p> <p>OU</p> <p>Courriel du conseiller à ir.placements@uvassurance.ca mentionnant le nom du client, le produit et la durée choisis.</p>	<p>Copies de la proposition et du formulaire de transfert avec signature manuscrite</p> <p>OU</p> <p>Proposition PDF avec signature électronique*, par courriel/fax avec # de contrat s'il y a lieu (dépôt additionnel).</p> <p>OU</p> <p>Courriel à ir.placements@uvassurance.ca mentionnant le nom du client, le montant à recevoir, le produit choisi, le taux demandé, la date prévue de réception des fonds et l'institution cédante. Le dépôt (chèque de transfert) doit être reçu à nos bureaux dans les 45 jours suivants la demande de garantie de taux et être encaissable à l'intérieur de ce délai.</p>	<p>Copies de la proposition avec signature manuscrite</p> <p>OU</p> <p>Proposition PDF avec signature électronique* et du chèque, par courriel/fax avec # de contrat s'il y a lieu (dépôt additionnel).</p> <p>OU</p> <p>Courriel à ir.placements@uvassurance.ca mentionnant le nom du client, le montant à recevoir, le produit choisi, le taux demandé et la date prévue de réception des fonds.</p> <p>La proposition originale (en format papier avec signature manuscrite) doit ensuite être postée avec le chèque. Le tout doit être reçu à nos bureaux dans les 15 jours suivant la demande de garantie de taux. Le chèque doit être encaissable à l'intérieur de ce délai.</p>	<p>Copies de la proposition avec signature manuscrite</p> <p>OU</p> <p>proposition PDF avec signature électronique* et copie du spécimen chèque pré-imprimé, par courriel/fax avec # de contrat s'il y a lieu (dépôt additionnel).</p> <p>OU</p> <p>Courriel à ir.placements@uvassurance.ca mentionnant le nom du client, le produit choisi et le taux demandé. Les documents dûment remplis doivent être reçus dans les 15 jours suivants la demande de garantie de taux et le prélèvement doit pouvoir être effectué à l'intérieur de ce délai.</p>
Taux octroyé			
Le plus élevé entre le taux garanti et le taux en vigueur à la date du renouvellement.	Le plus élevé entre le taux garanti, le taux en vigueur à la date de réception de la proposition (signature manuscrite ou proposition PDF avec signature électronique*) et le taux en vigueur à la date de réception du dépôt.	Le plus élevé entre le taux garanti, le taux en vigueur à la date de réception des documents ou le taux le plus élevé entre la date de garantie de taux et la date de réception des documents.	